

Comité français Pierre de Coubertin

Le sport français sous la III^e République

Tome 2

La Grande Guerre et ses suites

Textes recueillis par Claude Piard



Héritage et mémoire des associations

L'Harmattan

Gymnastique, E.P. et sports

Depuis l'orée de la décennie 1880 jusqu'à la Première Guerre mondiale les pratiques d'exercice corporel vont connaître une période d'institutionnalisation accélérée et de véritables conflits vont s'exacerber entre les tenants des différentes écoles ou des différentes méthodes : gymnastique française, suédoise, allemande, sports modernes, hébertisme... En effet, après une maturation assez longue dans les frontières nationales entre 1830 et 1870, les différents courants vont entrer en contact sous l'impulsion conjointe du développement de nouveaux moyens de transport, de l'essor de la révolution industrielle, du capitalisme et de l'exigence de nouveaux besoins pédagogiques et corporels. Une véritable concurrence voit alors le jour pour l'obtention d'une reconnaissance institutionnelle, que celle-ci soit scolaire, politique, militaire ou médicale (hospitalière souvent). Ces conflits opposent avant tout les promoteurs des différents courants mais ils tracent également des lignes de force de clivages plus politiques et idéologiques sur le continent européen et parfois à l'intérieur même des différentes nations. Ainsi les défenseurs du *Turnen*, la gymnastique allemande développée par Jahn, s'opposent frontalement à la diffusion des sports modernes britanniques qu'ils accusent de favoriser l'installation d'une idéologie démocratique en Allemagne.

En France l'introduction et la première diffusion des sports modernes date de 1872 – avec la fondation du Havre Athletic Club par des marchands britanniques – à la manière de ce que l'on peut observer dans de nombreux autres foyers de la révolution industrielle depuis Hambourg jusqu'à Zurich mais aussi autour de l'influence impériale britannique de Shanghai à Buenos Aires. Dans les années qui suivent différents clubs sont fondés à Paris, le Racing

club de France ou le Stade français, autour de pratiques de football (encore formées de jeu à la main et au pied). Ces sports entrent aussi progressivement dans les cours de récréation d'établissements scolaires de l'élite parisienne comme l'école alsacienne ou l'école Monge. Cependant ceux-ci peinent encore à dépasser les frontières des groupes sociaux les plus privilégiés. La gymnastique reste la modalité de pratique la plus populaire.

Dans le même temps, après des premières initiatives d'introduction de la gymnastique dans le système scolaire sous le second Empire, le ministère de l'Instruction publique fait de la gymnastique une discipline scolaire en 1880 avec la promulgation de la loi Georges. Souvent oubliée dans la bibliographie au profit de l'instauration de la gratuité et de la laïcité (dans le train de lois associé au ministre Jules Ferry) celle-ci est pourtant iconique d'une nouvelle légitimité de la gymnastique. Pour autant cette disposition légale ne concerne encore que l'école primaire des garçons.

Il faut attendre une autre loi, du 21 décembre 1880, sur l'enseignement secondaire des jeunes filles pour trouver la gymnastique parmi les branches d'enseignement offertes aux jeunes filles (mais dans le secondaire). L'initiative déclenche d'ailleurs des *rires ironiques à droite* selon les procès-verbaux des débats du parlement et les contenus imaginés soutiennent surtout l'idée d'une préservation des capacités procréatrices des femmes afin que celles-ci puissent fournir à la patrie des enfants en bonne santé et le plus nombreux possible. Quelques mois plus tard une autre loi, promulguée le 28 mars 1882, confirme l'obligation de l'enseignement primaire et réinscrit la gymnastique parmi les matières composant l'enseignement primaire pour les garçons soulignant l'importance des exercices militaires. Surtout cette nouvelle loi élargit les dispositions aux filles,

recommandant les travaux d'aiguille. La réalité est contrastée dès l'énonciation du texte législatif.

Dans la société civile, en cette période consécutive à la défaite de Sedan en 1870, la mode est clairement alors à une gymnastique orientée vers l'entraînement militaire, dans un esprit de revanche vis-à-vis de la Prusse. Comme le souligne l'historien Eugène Weber dans un de ses essais sur l'histoire de la France de la fin de siècle, les pratiques doivent *préparer la nation* et être de véritables pépinières pour les futurs soldats. Il mentionne un discours du vice-recteur de l'académie de Paris, lequel aurait déclaré devant *l'Association des sociétés gymniques de la Seine* en 1898 : *Vos sociétés sont presque toutes surgies sous le choc de nos désastres... et toutes sont pénétrées du même sens du devoir*. De fait, jusqu'aux années 1880 la gymnastique reste largement le théâtre d'exercices rigides et rudes, orientés vers la préparation militaire avant tout.

La fin de la décennie 1880 est encore marquée par le débat académique sur le surmenage et la sédentarité à l'école. Double débat donc, lancé par le docteur Gustave Lagneau au sein de l'académie de médecine en 1886, ceux-ci vont cristalliser une bonne partie des tensions anthropologiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, articulant un contexte institutionnel marqué par un accroissement de la scolarisation, une médecine encore sensible à la question de la dégénérescence et de l'épuisement de la race française et une volonté publique - exacerbée après 1870 - de s'assurer d'une jeunesse forte et capable à l'avenir de remporter des batailles militaires pour venger la défaite face aux Prussiens. Dans les mêmes années, l'intérêt médical pour l'exercice corporel se manifeste encore dans le cadre de la commission ministérielle de 1887, au sein de laquelle les médecins constituent le groupe professionnel le plus nombreux. À ce moment et par rapport aux précédentes commissions, ce sont les militaires qui sont les perdants de

cet accroissement de la représentation médicale, même si le commandant de l'École militaire de gymnastique de Joinville est encore là. S'opère alors un rééquilibrage entre les intérêts militaires et l'ambition d'une véritable hygiène de la jeunesse par le mouvement.

Cette commission est dirigée par le célèbre physiologiste Etienne Marey et Georges Demeny. en est le rapporteur. Créé par un arrêté du 18 octobre 1887 dans l'optique de réviser les programmes d'enseignement de la gymnastique, elle dessine l'opposition entre gymnastique et nouveaux sports modernes. À l'occasion de cette commission plusieurs acteurs font affirmer leur positionnement singulier et finalement renforcer les oppositions entre les différents courants. Ainsi *malgré son désir* (d'en être) *Coubertin est évincé de cette commission*. Il fonde alors le *Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation*, présidé par Jules Simon, dont l'action en faveur de la diffusion des pratiques d'exercices corporels sera très importante, notamment et surtout pour les élèves de certaines institutions privées parisiennes. À l'orée des années 1890, les défis sont toujours plus nombreux. Si l'introduction de la gymnastique à l'école est progressivement reconnue et mise en œuvre, les débats se multiplient autour de l'école et de l'hygiène. Il semble que malgré les premiers décrets et les premières lois, la pratique des exercices du corps continue de faire l'objet d'un discours très critique, notamment de la part des médecins mais aussi de la part d'une génération de réformateurs qui va changer la face des pratiques corporelles en quelques années au premier desquels nous trouvons Pierre de Coubertin et Paschal Grousset.

Ainsi en 1888 le second participe activement à la fondation de la *Ligue nationale de l'éducation physique*. Les premières phrases des statuts stipulent que la Ligue a pour projet : *développer gratuitement, dans les écoles de*

tout ordre, la force et l'adresse de ceux qui devront un jour le service militaire au pays, la santé vigoureuse dont dépend l'équilibre intellectuel et moral. Dans ce cas, la volonté est encore plus patriotique qu'hygiénique a priori mais l'ouverture à tous les établissements (publics et privés, primaires, secondaires et universitaires, pour les garçons et pour les filles) donne au projet une ampleur que ne possède pas le comité lancé par Coubertin, plus sélectif socialement comme le seront les sports qu'il cherche à promouvoir. Le docteur Reuss relate cette création dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale : la Ligue nationale de l'éducation physique date d'hier, sa fondation est la conséquence naturelle du mouvement qui a porté les médecins, les hygiénistes, les savant et le grand public auprès d'eux à s'insurger contre le surmenage intellectuel auquel les enfants sont soumis dans les établissements d'instruction*.

De fait à ce moment l'opinion devient elle aussi plus sensible à l'intérêt d'une éducation physique qui serait la plus complète possible. Suite aux travaux de la commission de 1887 et notamment ses conclusions la *gymnastique au plancher*, héritière de la gymnastique du colonel Amoros, est amplement déconsidérée. De nouvelles pratiques, comme la marche, les lancers ou la natation s'installent dans le paysage et sont proposés à un nombre croissant d'élèves. Dans la foulée et sur la base de la commission Marey une circulaire du 7 juillet 1890 encourage les établissements scolaires à introduire les jeux dans les leçons d'éducation physique. Si certaines autorités pédagogiques sont encore réticentes, une dynamique est en marche et en 1900 de plus en plus d'instituteurs, de prêtres et d'instructeurs militaires envisagent la pratique des sports qu'ils considèrent comme étant capables de former dans le même temps le caractère individuel et de développer un esprit d'équipe.

Au tournant du siècle, sous l'impulsion de Georges Demenÿ, la méthode suédoise de gymnastique s'installe elle aussi provisoirement dans les pratiques d'exercice corporel expérimentées par l'École de Joinville et d'autres institutions. Elle est une pièce maîtresse de l'éclectisme de Georges Demenÿ. Reconnue *hygiénique* et même parfois *médicale* malgré de virulentes critiques de la part de médecins depuis le milieu du siècle, cette méthode est rapidement concurrencée par la *méthode naturelle* de Georges Hébert qui a l'ambition est de rendre les élèves forts pour être utiles. Son promoteur veut dépasser les limites de toutes les anciennes méthodes de gymnastique (trop statiques) et éviter la centralité de la compétition inhérente aux sports modernes ; mais il va rencontrer d'importantes difficultés pour obtenir le soutien des institutions parisiennes (École de Joinville ou ministère de l'Instruction publique). Paradoxalement, la faiblesse de l'implantation de ces méthodes les contraint à s'envisager comme complémentaires d'autres courants, notamment au sein de l'éducation physique scolaire où la méthode naturelle résiste jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale et disparaît en raison de la consécration des sports modernes.

Grégory Quin
MCF, Université de Lausanne

Pierre de Coubertin : pédagogie et enseignement

En ce début d'après-midi de l'hiver 1890, le jeudi 13 février semble-t-il, Georges de Saint-Clair, président de la jeune Union des sociétés françaises de sports athlétiques (U.S.F.S.A.) et son cadet de 18 années, Pierre de Coubertin

(né en 1863) secrétaire général et moteur du Comité pour la propagation des exercices dans l'éducation roulent en voiture – à cheval, cela va de soi – vers les bois de Meudon, à moins que ce soit ceux de Chaville, où va se dérouler un *cross country offert par les élèves de (l'école) Monge à ceux du lycée Janson* (de Sully). Ils discutent de la question des associations sportives scolaires. Et cette fois Coubertin s'incline, renonçant à son projet initial d'une union scolaire spécifique placée sous le patronage de l'Université. Ainsi, comme le souhaite en revanche de Saint-Clair, les associations sportives scolaires qui, depuis peu, ont vu le jour, viendront prendre place dans les effectifs de l'U.S.F.S.A. qu'ils contribuent à grossir. Plus tard pourtant, en 1908, dans les pages d'*Une campagne de vingt-et-un ans*, il regrettera explicitement de s'être laissé convaincre : *Si j'avais (su) je m'en fus sans doute tenu à mon propre projet d'Union scolaire et cela eût mieux valu, certes, non pas pour l'U.S.F.S.A., mais pour la cause de l'éducation physique.*

Le choix premier de Pierre de Coubertin

Il convient toujours de revenir à la genèse de la pensée et de l'œuvre. Au sortir de l'adolescence, le jeune Coubertin se cherche et cherche sa voie. Marqué comme tous ceux de sa génération par le cataclysme de 1870-71, il éprouve l'ardent besoin d'aider la France à se relever. Mais comment ? Esprit et regard vifs, quel chemin va-t-il choisir ? Militaire, diplomatique, politique ? C'est outre-Manche, on le sait, que va se produire le déclic et se dessiner sa route.

Au fil de plusieurs incursions de l'autre côté du Channel, entre 1883 et 1886, il découvre, selon sa formulation a posteriori (lors de la rédaction d'*Une campagne de vingt-et-un ans*, cf supra) de *revivre les différentes phases d'une large entreprise qui a curieusement abouti : cette chose imprévue et cachée, la pédagogie sportive (...) tout un plan*